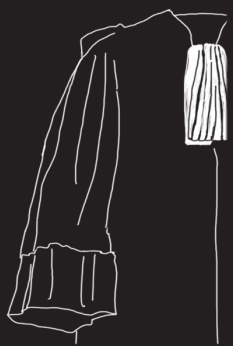


Vendredi 19 juin 2026

Maison du barreau de Paris
2 rue de Harlay 75 001 Paris



LES ATELIERS DE PROCÉDURE CIVILE

Sous la direction scientifique
de Soraya AMRANI-MEKKI,
Jacques BOULARD,
et Muriel CADIOU

PROGRAMME DES 9^{ES} ATELIERS DE PROCÉDURE CIVILE

Les ateliers se dérouleront en phygital : en présentiel dans la limite des places disponibles et en webinaire.

9H00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- Soraya AMRANI-MEKKI, professeure agrégée, directrice du département de l'École de droit de Sciences Po Paris, directrice de la spécialité Contentieux économique et arbitrage, ancien membre du Conseil supérieur de la magistrature ;
- Jacques BOULARD, premier président de la cour d'appel de Paris ;
- Olivier SAUMON, président de l'association Droit & Procédure.

9H15 : PANORAMA DE JURISPRUDENCE DE PROCÉDURE CIVILE

- Agnès MARTINEL, présidente de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation.

10H30 : DISCUSSION

11H00 : PAUSE

11H15 : OFFICE DU JUGE RATIONALISÉ : LE TRAITEMENT DES LITIGES EN SÉRIE

- Soraya AMRANI-MEKKI, professeure agrégée, directrice du département de l'École de droit de Sciences Po Paris, directrice de la spécialité Contentieux économique et arbitrage, ancien membre du Conseil supérieur de la magistrature ;
- Daniel BARLOW, président de la chambre commerciale internationale de la cour d'appel de Paris ;
- Thibaud d'ALÈS, avocat associé, Clifford Chance, membre du conseil d'administration de l'association Droit & Procédure.

12H30 : DISCUSSION

12H45 : DÉJEUNER LIBRE

14H15 : OFFICE DU JUGE RECENTRÉ : LE REcul DE L'OFFICE JURIDICTIONNEL ?

- Liza VEYRE, professeure à l'université de Paris 8 Vincennes-Saint Denis ;
- Anne-Gaël BLANC, première vice-présidente au tribunal judiciaire d'Évry ;
- Marguerite AYNÈS, avocate associée, Grandjean Avocats, membre du conseil d'administration de l'association Droit & Procédure.

15H15 : DISCUSSION

15H45 : DEVOIR PARTAGÉ DU JUGE ET DES AVOCATS : AMÉLIORER LES ÉCRITURES

- Maxime BARBA, professeur à l'université de Grenoble ;
- Sophie GUENIER-LEFEVRE, première présidente de chambre à la cour d'appel de Paris ;
- Élodie GUENNEC, conseillère à la cour d'appel de Paris ;
- Stéphane LATASTE, avocat associé, PBA Legal, président du conseil scientifique de l'association Droit & Procédure.

17H15 : DISCUSSION

17H30 : PROPOS CONCLUSIFS : QUELQUES MOTS DES RÉFORMES EN COURS ET À VENIR

- Valérie DELNAUD, directrice des Affaires civiles et du Sceau.

PUBLICS CONCERNÉS

Tous professionnels du droit et étudiants
Niveau d'enseignement : 2 (intermédiaire)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Analyser les dernières évolutions jurisprudentielles en procédure civile ;
- Maîtriser le rôle du juge dans les contentieux civils ;
- Appliquer une méthodologie efficace pour rédiger ses écritures.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Un support de formation pratique sera envoyé par mail à chaque participant à l'issue de la formation.
- Un QCM de validation sera également proposé afin d'évaluer la compréhension des principaux points abordés.

TARIFS

PRÉSENTIEL : 200 € TTC

Tarif préférentiel pour les membres de Droit & Procédure : 100 € TTC

Gratuit pour les magistrats, greffiers, étudiants et professeurs de droit

DISTANCIEL : 240 € TTC

Tarif préférentiel pour les membres de Droit & Procédure : 120 € TTC

Gratuit pour les magistrats, greffiers et étudiants

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS sur www.droitetprocedure.com,
au 01 34 74 38 95 ou par courriel à jeande.veronique@orange.fr



PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT



SciencesPo



Gazette du Palais

un savoir-faire de
Lextenso